

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mercredi le cinquième (5<sup>e</sup>) jour du mois de septembre 2012, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :  
Vincent Dufour, Claude Poulin et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Sont absents messieurs Steeve Lizotte, Antonin Tremblay et Marc-André Jean.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 02 et prend fin à 19 h 07.

**Rés # 12-09-01          ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption en y ajoutant le point suivant :

14-a Mettre fin au contrat de l'employé embauché dans le cadre du programme « subvention salariale ».

**Rés # 12-09-02          ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2012**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 août 2012 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

**Rés # 12-09-03          AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 161**

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Vincent Dufour, que le règlement portant le numéro 161, modifiant l'article 9 du règlement numéro 156, modifiant le règlement numéro 114, sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, aux fins d'y inclure le chapitre 6 amendé, sera présenté, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure.

Une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée aux conseillers absents, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

**Rés # 12-09-04 MAIRE SUPPLÉANT JUSQU'AU 7 JANVIER 2013**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Marc-André Jean soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois, soit du 6 septembre 2012 au 7 janvier 2013 inclusivement. Il est, par le fait même, autorisé à signer tout chèque ou autre document de la municipalité, dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du maire. Que, toutefois, tout chèque ou autre document devra être contresigné par la directrice générale / secrétaire-trésorière ou son adjoint.

c.c. Caisse Desjardins de l'Estuaire.

**Rés # 12-09-05 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE PROPANE ET LA LOCATION DE RÉSERVOIRS**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour la fourniture de « propane » et la location de réservoirs pour le garage et le camping municipal auprès des entreprises ci-après :

- Coop Agrivoix (Sonic).
- Équipement Charlevoix
- Solugaz inc.
- Supérieur propane inc.

**Rés # 12-09-06 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'HUILE POUR LE CHAUFFAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'HIVER 2012-2013**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour la fourniture « d'huile à chauffage » et le contrat d'entretien de la fournaise de l'immeuble connu sous l'appellation « presbytère » pour l'hiver 2012-2013 auprès des entreprises suivantes :

- Équipement Charlevoix.
- Les Huiles Simon Giguère
- Sonic – La Coop fédérée.

**Rés # 12-09-07 APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRAT D'EXTERMINATION AU CENTRE CULTUREL RAYMOND-MARIE TREMBLAY**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour le « contrat d'extermination au centre culturel Raymond-Marie Tremblay », pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013 auprès des entreprises suivantes :

- Extermination Dan Lavoie
- Groupe Tremblay & Lemieux
- Maheu & Maheu.

**Rés # 12-09-08            AMENDEMENT À LA RÉOLUTION No. 12-05-21 « DÉMÉNAGEMENT DU KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution numéro 12-05-21, relativement au déménagement du kiosque d'information touristique. Que le déménagement a été effectué par l'entreprise « Jacques Lavoie », au coût de 1 500 \$. Qu'un montant forfaitaire de 2 000 \$ a aussi été accordé à ce dernier pour déplacer l'immeuble appartenant aux Chevaliers de Colomb.

**Rés # 12-09-09            ACHAT D'UN CAMION TROIS (3) TONNES**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'autorisation accorder à madame Sylvie Foster, directrice générale, aux fins de procéder à une demande de soumissions publiques relative à l'achat d'un camion d'une capacité de trois (3) tonnes pour le service de voirie, selon le devis préparé en date du 30 août 2012.

Les principales caractéristiques du susdit camion sont :

- camion trois (3) tonnes (5500) neuf ou usagé
- quatre (4) roues motrices
- de l'année 2007 ou plus récent
- de préférence de couleur « blanc »
- moteur diesel
- dont le kilométrage sera de 40 000 kilomètres ou moins
- avec une (1) jante de secours
- des miroirs extérieurs chauffants
- avec un manuel du fabricant en français (ou un CD).

**Rés # 12-09-10            VENTE D'UNE GRATTE À SENS UNIQUE USAGÉE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la vente, par soumissions, d'une gratte à neige à sens unique usagée. Le prix de base demandé est de 1 000 \$. Les soumissions reçues seront ouvertes le vendredi 21 septembre 2012 à 14 h 00 , au bureau municipal.

**Rés # 12-09-11            PROGRAMME DE REVITALISATION - CRÉDIT DE TAXES**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un crédit de taxes foncières du bâtiment pour le propriétaire de l'immeuble portant le numéro de matricule « 5100 16 1890 », le tout selon le règlement numéro 137, soit le « *Programme de revitalisation en vue de favoriser la construction et la rénovation* », portant sur les crédits de taxes. Le susdit crédit de taxes s'appliquera pour la période comprise entre le 1er février 2012 et le 31 janvier 2015.

**Rés # 12-09-12            PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE » POUR NOS INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) », administré par l'Agence de développement économique du Canada, aux fins d'améliorer nos infrastructures sportives, soient :

- le Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, pour l'aménagement d'un centre de conditionnement physique à l'étage ;
- l'achat d'appareils de conditionnement physique ;
- l'amélioration de la patinoire ;
- la réfection du terrain de tennis.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

**Rés # 12-09-13 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRA-STRUCTURE COMMUNAUTAIRE » POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) », administré par l'Agence de développement économique du Canada, aux fins de réaménager notre bibliothèque municipale, selon les exigences du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

**Rés # 12-09-14 FIN DU CONTRAT DE L'EMPLOYÉ EMBAUCHÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SUBVENTION SALARIALE »**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin, ce jour même, au contrat de l'employé embauché dans le cadre du programme « Subvention salariale – 2012 ».

**Rés # 12-09-15 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS POUR LE BINGO**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'équipements usagés pour le bingo municipal, auprès des « Loisirs Sainte-Agnès », au coût de 300 \$, incluant le boulier et le tableau.

**Rés # 12-09-16 CINQUANTIÈME (50<sup>e</sup>) ANNIVERSAIRE DE CAMPING QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire Sylvain Tremblay à assister au congrès « Camping Québec - cinquantième (50<sup>e</sup>) anniversaire », qui aura lieu au Fairmont Le manoir Richelieu de La Malbaie, du 25 au 28 octobre 2012.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75.

**Rés # 12-09-17**  
ATTENDU QUE

**RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires ;

ATTENDU QUE

cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois (3) demandes de prestations et qui ont touché plus de soixante (60) semaines de prestations au cours des cinq (5) dernières années ;

ATTENDU QUE

le gouvernement fédéral exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de cent (100) kilomètres de leur résidence à compter de la septième (7<sup>e</sup>) semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences ;

ATTENDU QUE

cette mesure vise particulièrement les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année ;

ATTENDU QUE

d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires de régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable ;

ATTENDU QUE

l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice ;

ATTENDU QUE

ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celles qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture ;

ATTENDU QUE

cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

d'exiger du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et les travailleurs de notre région ;

d'exiger du gouvernement fédéral d'être consulté sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et les travailleurs de notre région.

**Rés # 12-09-18**

**ACHAT DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR LE CAMPING MUNICIPAL POUR 2013**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat pour la fourniture d'environ vingt (20) cordes de bois de chauffage (tremble) auprès de monsieur Marc Lévesque, au coût de 50,00 \$ la corde, livraison incluse, pour la saison 2013.

**Rés # 12-09-19          RENCONTRE RÉGIONALE SST DES MUNICIPALITÉS DES MRC DE CHARLEVOIX ET DE CHARLEVOIX-EST**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Sylvain Fortin, contremaître des travaux publics, à se rendre à la rencontre régionale en santé et sécurité au travail (SST), qui se tiendra le 10 octobre prochain à l'Hôtel de Ville de La Malbaie.

Les frais d'inscription, au coût de 35 \$ par personne, comprenant le repas du midi et les frais de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75.

**Rés # 12-09-20          REMBOURSEMENT DES TAXES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE DIVERTISSEMENT DE BAIE-DES-ROCHERS (CDD)**

Suite à la demande reçue de la *Corporation de développement et de divertissement de Baie-des-Rochers*, souhaitant recevoir une aide financière représentant le montant de ses taxes municipales, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière au dit organisme représentant les taxes qui lui ont été imposées pour l'année 2012. Le susdit organisme devra cependant présenter, au cours de la présente année, une demande à la Commission municipale du Québec afin d'être exemptée du paiement des taxes municipales et scolaires. Cette aide financière est conditionnelle à la production d'un rapport financier et un rapport des activités pour 2011.

**Rés # 12-09-21          AIDE FINANCIÈRE À « TEROVIE »**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 4 000 \$ à *TerOVie*. Cette aide financière est conditionnelle à la production d'un rapport financier et un rapport des activités pour 2011.

**Rés # 12-09-22          ENTÉRINER LE REFUS DE LA DEMANDE DE REMISE DU DOSSIER « 240-17-000120-119 » À LA COUR SUPÉRIEUR DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le refus de reporter la demande d'audition, fixée au 25 septembre 2012, de la cause relative au dossier « 240-17-000120-119 », produite par le demandeur, devant la Cour supérieure du Québec.

**Rés # 12-09-23          FORMATION « OPÉRER UN VÉHICULE D'ENTRETIEN HIVERNAL » POUR LES RUES MUNICIPALES**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire les employés municipaux effectuant l'entretien hivernal des rues municipales à une formation donnée par les *Services aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-Lacs (SAE)*.

Que les frais d'inscription, au coût de 325 \$ par personne, et la frais de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes des règlements numéro 7 et 75.

**Rés # 12-09-24      DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) DE  
PROLONGER LA ZONE DE LIMITE DE VITESSE DE « 50 KM /  
HEURE » SUR LA ROUTE 170**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'étudier la possibilité de prolonger la zone de limite de vitesse de 50 km / heure sur la route 170, sur une distance d'environ un (1) kilomètre en direction de la Ville de Saguenay, et de procéder au marquage sur la chaussée de ce secteur, de l'indication « limite 50 km/ heure ».

**Rés#12-09-25      DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- |                     |          |
|---------------------|----------|
| - Journée Terry Fox | 25,00 \$ |
|---------------------|----------|

**Rés # 12-09-26      COMPTES**

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| - Comptes (C1210309 à C1210391 et I1200008) | 305 786,99 \$        |
| - Salaires et rémunérations des élus        | 56 786,33 \$         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>362 573,32 \$</b> |

**CORRESPONDANCE :**

- **COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**  
Demande d'exemption de taxes produite par « Les Productions de la ChantEauFête de Charlevoix ».
- **COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**  
Autorisation aux fins de déplacer une partie de la clôture de l'école Marie-Victorin pour les jeux de volley-ball.

Note : Dans son souci de transparence, monsieur le maire Sylvain Tremblay dépose au conseil municipal et devant l'assemblée présente, copie d'une facture de « Excavation Pascal Lavoie » et du chèque en rapport avec le paiement de celle-ci, en date du 29 août 2012.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 39 et prend fin immédiatement (aucune question).

**Rés # 12-09-27      FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 39.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Tremblay  
Maire

---

Sylvie Foster  
Directrice générale